

CHSCT extraordinaire du 14 octobre 2021



Présents :

- Administration : IA-DASEN, Secrétaire Générale, Assistante sociale des personnels
- Elus : FSU, SE UNSA, SNUDI-FO, SGEN
- Conseillère départementale de prévention

--

1) Point sur la situation sanitaire (à date du 6/10/21)

Vaccination des 12-17 ans

99% des établissements concernés ont répondu. Cela représente 92 établissements.

58 établissements sont allés en centre de vaccination.

24 établissements ont bénéficié de l'équipe mobile de vaccination.

10 établissements ont bénéficié du vaccibus.

Il y avait 11 000 élèves à vacciner mais seulement 1 000 élèves l'ont été.

87% des élèves de 12-17 ans ont eu au moins 1 dose. C'est un peu plus élevé que la moyenne nationale.

Personnels soumis à obligation vaccinale

Il y a 6 situations de personnels qui n'ont pas de schéma vaccinal. Pour 5 personnes sur 6 une solution a été trouvée. Pour l'une reste à trouver pour éviter la suspension.

LA FSU demande si les infirmières scolaires absentes peuvent être remplacées.

Si l'absence est supérieure à 15 jours, il y a une recherche de remplaçant **sous réserve d'en trouver** .

Campagne de tests salivaires

Taux d'incidence bas de 23 pour 1 000. Le **protocole sanitaire** a été assoupli et passé au **niveau 1** et le préfet a **abrogé le décret sur le port du masque en extérieur.**

Conséquence : personnels et élèves >11 ans peuvent retirer le masque en extérieur.

Au 13/10 il y a 9 élèves malades ainsi qu'un agent des collectivités et 3 classes sont fermées.

Des tests seront mis en place systématiquement si des cas sont avérés. L'administration exprime aussi la volonté de le faire de manière préventive.

Les médiateurs LAC (Lutte anti-covid) prennent alors contact avec les directeurs.

La FSU demande si le lien entre les médiateurs LAC et familles pourrait se faire directement pour les informations manquantes **afin de ne pas surcharger les directeurs.**

⇒ **M Ben** demande un exposé de la situation pour voir si cela est possible mais il y est **plutôt favorable.**

A propos d'une école qui a été fermée : le directeur a dû contacter les familles plusieurs fois sur 3 ou 4 jours pour des tests positifs avant que la décision soit prise de fermer toutes les classes.

⇒ M Ben reconnaît la charge de travail des directeurs et c'est pour ça que la décision a été finalement prise de fermer la classe. **Il y a un numéro de permanence (appels reçus soit par le Dr Hurdequin soit Mme Touzot) y compris le we.**

Que faire lorsque les élèves reviennent malades à l'école. Doivent-ils encore fournir l'attestation sur l'honneur ?

⇒ Se reporter à la FAQ. S'il arrive malade, il doit rester chez lui. S'il est malade au cours de la journée, isolement.

Mme Maillard, Assistante sociale des personnels indique qu'il n'y a pas de tension particulière au niveau des personnels en ce début d'année. Elle a organisé 2 conférences sur "bien vivre son métier et prévenir l'épuisement professionnel". Celle de Chalon a eu lieu et celle du Creusot est déjà complète. Elle intervient avec une psychologue clinicienne et les inscriptions se faisaient auprès de la MGEN.



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**